

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 28 janvier 2012

La sécurité des personnes et des biens comme les problèmes de délinquance en général dans notre quartier et dans la ville de Champs-sur-Marne ont été au cœur des débats de cette Assemblée Générale, tout au moins dans sa première partie.

- **LA SECURITE dans notre parc résidentiel des Bords de Marne et dans la ville de Champs-sur-Marne**

Une énumération des divers incidents portés à notre connaissance a été faite (nous vous remercions de bien vouloir vous reporter au bulletin numéro 45 de janvier 2012 pour plus de détails.) avec entre autres :

- l'attaque à domicile et en pleine nuit de riverains habitant dans notre quartier par une bande d'individus
- des délits et incivilités de tous ordres
- les désordres multiples et nuisances survenus ce dernier été 2011 sur l'aire de jeux de la « prairie » réservée aux enfants de 3, 6 et 12 ans.

Nous sommes tous concernés.

Nous avons décidé de demander l'ouverture d'une concertation entre des responsables de la Mairie et des représentants de la population de Champs-sur-Marne sur le thème suivant :

- Doit-on rétablir ou renforcer une police nationale de proximité ?
- Cela impliquerait de créer un corps de police municipale, d'installer aussi peut-être un réseau de surveillance par caméras électroniques.
- Que faire et comment faire ?

Différents moyens de s'auto-protéger ont aussi été abordés, sujet qui sera traité dans le détail dans le prochain numéro de juin 2012.

Nous parlerons aussi d'une association nationale appelée « Voisins vigilants ».

- **Aire de jeux de « La Prairie » située le long du chemin de la rivière**

Nous avons repris les éléments signalés dans le bulletin de janvier 2012. Nous suivons l'affaire afin que les décisions prises par la Mairie au mois d'octobre 2011 soient appliquées au plus tôt.

- **Entretien de nos trottoirs et de nos rues**

Les travaux suivent leur cours. Nous vous en informerons.

- **Sente des sables**

Madame l'Administratrice du Château s'est engagée à faire réaliser les travaux d'élagage des arbres et à veiller à leur maintien en bon état et à leur bon entretien.

Concernant le panneau « Impasse » enlevé et non remis à sa place ainsi que les trottoirs en mauvais état, une lettre a été adressée à la Mairie pour laquelle nous attendons la réponse.

- **Graines données aux pigeons**

La rue des Bleuets est particulièrement souillée par les pigeons. Arrêtons de les nourrir ! Un courrier va être adressé à la Mairie afin de demander un rappel dans le bulletin municipal.

- **Boulevard de la République**

Les coussins berlinois installés ne sont pas suffisants pour réduire la vitesse de certains véhicules. Nous demandons en complément la mise en place de chicanes ainsi qu'un radar d'avertissement mentionnant la vitesse du véhicule qui passe à son conducteur.

- **Passerelle flottante sur la Marne**

Cette passerelle a été retirée en février 2011 pour des raisons techniques d'entretien et de niveau excessif de l'eau. Elle devait être réinstallée en avril 2011. Elle ne l'est toujours pas. À suivre.

- **Château de Champs-sur-Marne**

La réouverture du château est confirmée pour le Printemps 2013.

- **Terrains derrière les écoles Olivier Paulat**

Le projet d'aménagement en terrains de détente et de loisirs est en cours d'élaboration.

- **Questions diverses**

Nuisances olfactives :

Certains soirs d'été on constate des odeurs pestilentielles dans le quartier. Un courrier a déjà été fait à la Mairie.

Il nous a été répondu que les services de la mairie n'étaient pas informés et que comme ces odeurs se produisaient en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie, il fallait s'adresser au commissariat de Noisiel pour constat !!!!

Problèmes de cadastre :

Lors de l'utilisation d'un GPS pour se rendre Boulevard de la République, il apparaît que la numérotation s'arrête au numéro 61.

La numérotation du Boulevard allant du 61 au 119 n'est donc pas connue par le système GPS.

Depuis l'Assemblée Générale, nous sommes intervenus auprès de l'organisation responsable s'intitulant « Mission pour l'information

géographique du Ministère du développement durable en charge du secrétariat du Conseil National de l'Information Géographique à Paris ». Mais le système GPS qui couvre la planète est géré par des sociétés privées basées entre autres et si nos renseignements sont exacts, l'une au USA, l'autre dans les îles PHILIPPINES.

Merci à la Mairie de faire les démarches car c'est elle qui est responsable en cas d'accident du à une non mise à jour du cadastre.

Rappelons que quelques soient les moyens techniques utilisés, le cadastre existera toujours puisqu'il représente la répartition des sols sur un territoire et qu'il est placé sous l'autorité de la Mairie.

Dépôts de bois :

Il nous a été signalé des dépôts de bois anormaux rue Emile Roux, à voir.

Murs :

Des constructions intempestives de murs en façade d'habitation sans permis de construire fleurissent dans certaines rues. Un courrier va être adressé à la Mairie.

Supermarché CARREFOUR :

Des nuisances sont constatées par les riverains entre 1 h et 7 h du matin en raison des bruits de moteurs des camions réfrigérants et de la pollution qui en résulte.

Rue des Capucines, un arbre obstrue en partie une entrée et sortie de garage. Nous allons refaire un courrier à la Mairie pour qu'elle fasse le nécessaire car c'est dangereux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix huit heures trente.

Champs-sur-Marne le 28 janvier 2012